

Depuis le 1er octobre 2025, les salariés concernés par certaines autorisations de conduite ou opérations électriques doivent disposer d'une attestation médicale spécifique délivrée par le médecin du travail avant l'affectation au poste.

QUE SIGNIFIE ANCIMA ?

L' Attestation de Non Contre-Indication Médicale à Autoriser (ANCIMA) permet d'identifier les salariés/agents concernés.

ANCIMA est l'appellation utilisée dans votre Espace Adhèrent pour identifier les salariés devant bénéficier d'une attestation d'absence de contre-indications médicales.

QUE FAIRE LORS DE VOTRE PROCHAINE DÉCLARATION ?

Lors de votre prochaine déclaration, vous serez guidé afin d'identifier les salariés/agents concernés.

Deux situations peuvent se présenter :

1



Votre salarié/agent est soumis à une autorisation de conduite (avec ou sans CACES).

2



Votre salarié/agent réalise des travaux sous tension ou des opérations au voisinage de pièces nues sous tension.

Ils seront identifiés sous le suivi ANCIMA

ANC



AVERY Guillaume (FORMER_NAME) 65 ans (09/04/1961) - GW219K
Plusieurs postes chez Luctus Et Inc | Equipe du Médecin remplaçant2

Provisoire **SIR** **SIA** **ANC**

Vue d'ensemble Professionnel

Événements (1)

- Luctus Et Inc** 12364000
 - ANC** Autorisation de conduite (avec ou sans CACES)
Depuis le 17/03/2026
 - ANC** Travaux sous tension
Depuis le 16/03/2026

Suivis individuels en cours (5)

Voir plus